



Synthèse

Étude  
**Musiques Actuelles**  
en Mayenne

D'après l'étude réalisée par l'ADDM 53, avec le soutien du Conseil Général de la Mayenne et de la DRAC des Pays de la Loire

## LA MAYENNE EN BREF

- 5 212 km<sup>2</sup> sur lesquels vivent un peu plus de 285 000 habitants.
- 261 communes dont 91,6% ont moins de 2 000 habitants et 6 comptent plus de 5 000 habitants : Laval (chef lieu, 51 000 habitants), Mayenne et Château-Gontier (sous préfectures avec respectivement 14 000 et 11 000 habitants), Évron, Saint-Berthevin et Ernée.
- Laval est à 80 km de Rennes, Angers et Le Mans, puis à 140 km de Nantes, la préfecture des Pays de la Loire, région à laquelle est rattachée la Mayenne.

## LA MAYENNE : SES 10 PAYS ET SES CHEFS LIEU DE CANTON



## LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL PAR LES PAYS

La politique de développement culturel mise en oeuvre en Mayenne s'appuie sur la structuration du département en 10 Pays. Cette grille d'analyse "en Pays" de la situation existante facilite la mise en réseau des acteurs et le regroupement intercommunal, conditions indispensables à la correction des inégalités constatées sur le territoire et à la mise en oeuvre d'un schéma de développement culturel.

L'étude "musiques actuelles" en Mayenne initiée par le Conseil Général et réalisée par l'ADDM 53, avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire, est l'une des premières études départementales effectuée, à ce jour, en France, sur ce secteur musical. Elle complète les études déjà réalisées par l'ADDM 53 sur l'enseignement musical (1990) et l'enseignement de la danse (1995), et s'inscrit pleinement dans le cadre de la politique de développement musical et chorégraphique mise en oeuvre par le Département.

L'ensemble du travail d'investigation à été réalisé par Hyacinthe CHATAIGNÉ (sociologue) chargé d'étude pour l'ADDM 53 sous la conduite d'un comité de pilotage <sup>(1)</sup>.

## QU'ENTEND-ON PAR MUSIQUES "AMPLIFIÉES" ET/OU "ACTUELLES" ?

Ce terme a été défini, au début des années 90, par Marc TOUCHÉ, sociologue/chercheur au CNRS :

*"Les musiques amplifiées ne désignent pas un genre musical en particulier, mais se conjuguent au pluriel pour simplifier un ensemble de musiques et de pratiques sociales qui utilisent l'électricité et l'amplification sonore comme élément majeur des créations musicales et des modes de vie (transport, stockage, conditions de pratiques, modalités d'apprentissage...). A la différence des musiques acoustiques qui nécessitent l'appoint ponctuel de sonorisation pour une plus large diffusion, les musiques amplifiées sont créées, jouées à partir*

L'origine de cette étude relève d'un constat intuitif : Il existe dans le département de la Mayenne des pratiques liées aux musiques actuelles (M.A.) qui sont mal ou insuffisamment connues.

Certaines sont intégrées aux écoles de musique de manière assez marginale, d'autres se développent dans un champ strictement commercial (magasins, cafés, studios...), ou bien encore dans des structures à caractère social ou d'éducation populaire.

Mais, la plupart d'entre elles (surtout dans le domaine des musiques amplifiées) se sont développées grâce à l'énergie farouche de leurs propres acteurs sans que cette énergie s'accompagne d'une reconnaissance des pouvoirs publics en rapport avec l'importance qu'a pris cette "filiale" des M.A.

*de la chaîne technique constituée par les micros et la pré-amplification (travail sur les fréquences, les effets sonores ...), ainsi que l'amplification et les haut-parleurs. S'y côtoient les musiques de recherche, les diverses formes de rock'n'roll, rap, jazz-rock, jazz, hard-rock, funk, reggae, chanson, house music, tous les dérivés de la culture rock."*

Le terme "musiques actuelles" est encore plus généraliste et fédérateur que celui de "musiques amplifiées", il déborde le caractère d'électrification et d'amplification de ce dernier, par ajout des musiques traditionnelles, folkloriques et de la chanson.

<sup>(1)</sup> comité de pilotage constitué de : Michel HUBERT (directeur de l'ADDM 53), Loïc RUELLAN (conseiller musique et danse de la DRAC des Pays de la Loire), Vincent PRIOU (directeur du Pôle Régional Musiques Actuelles "Tremolino"), Philippe TEILLET (sociologue et président de l'ADRAMA), Gérome GUIBERT (sociologue), Christophe CHAUVEL (animateur au Centre Municipal de Musiques Actuelles "Céazic"), ainsi que de Étienne FABRY et Paul LEMOIGNE (membres du bureau de l'association "La Fourmi Rouge").

## LES OBJECTIFS ET LES OUTILS

L'étude départementale sur les M.A. en Mayenne a eu plusieurs objectifs :

- **établir un état des lieux** identifiant les acteurs concernés par ces musiques dans le département,
- définir un outil cohérent d'**analyse des besoins** de chacun de ces acteurs,
- dégager des **pistes de réflexion**, des éléments d'appréciation, et des **axes de développement** facilitant la prise de décision et l'action pour les acteurs eux-mêmes, mais aussi pour les élus et décideurs.

Une nomenclature monographique de 26 variables a été élaborée. Elle permet l'identification et le classement des acteurs ainsi que leur localisation géographique (pays, commune).

Des rencontres ont été organisées dans chacun des 10 pays de la Mayenne, avec les différents acteurs prenant part au développement des M.A. (musiciens, professeurs de musique, associations, responsables du secteur culturel,

limonadiers...). 80 personnes ont ainsi pu être rencontrées dans tout le département.

Un questionnaire a été élaboré et envoyé à 133 groupes de musiciens et artistes. Celui-ci nous a permis de mieux comprendre comment se sont organisés les principaux acteurs mayennais dans leurs pratiques quotidiennes des musiques actuelles, qu'elles soient aussi bien amateurs que professionnelles, qu'elles relèvent aussi bien d'une approche ludique que d'un engagement militant. Il a permis aux musiciens de classer par ordre d'importance, les priorités d'actions qu'ils souhaitaient voir menées dans le département.

Cette synthèse regroupe, donc, les principaux résultats de l'étude "musiques actuelles" menée en Mayenne, entre juillet 98 et février 99, par l'ADDM 53.

## LES 26 VARIABLES RECENSÉES DANS L'ÉTAT DES LIEUX

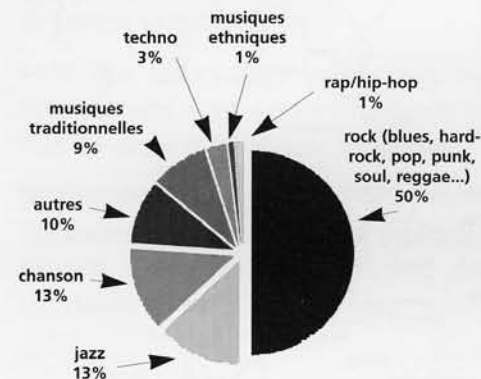
- Les groupes de musiciens et artistes ;
- les collectifs artistiques ;
- les salles de diffusion spécifiques ;
- les salles de diffusion culturelle pluridisciplinaires ;
- les salles polyvalentes et salles des fêtes, cinémas... ;
- les MJC, maisons de quartiers, foyers des jeunes, foyers ruraux, FJT... ;
- les bars et cafés-concerts ;
- les festivals ;
- les associations "missionnées" d'organisation de spectacles ;
- les structures publiques d'organisation de spectacles ;
- les autres structures d'organisation de spectacles ;
- les studios de répétition ;
- les lieux de répétition non équipés ;
- les magasins d'instruments de musique ;
- le matériel de scène et de diffusion (son, lumière...) ;
- la prestation de services ;
- les studios d'enregistrement ;
- le disque (fabrication) ;
- les magasins de disques ;
- la formation initiale et l'enseignement musical ;
- la formation professionnelle ;
- la presse ;
- la télévision ;
- la radio ;
- la vidéo ;
- les structures ressources.

## LES GROUPES ET ARTISTES

L'état des lieux a permis de recenser 150 groupes et artistes de M.A.

Compte tenu de la difficulté de recensement de ces derniers, c'est en réalité de **180 à 200 groupes** qui existent réellement en Mayenne. En projection, ce chiffre représente une population de **700 à 800 musiciens et artistes**.

### RÉPARTITION DES GROUPES PAR STYLE



L'âge moyen des musiciens par style de musique est : Rock/21 ans, Jazz/40 ans, chanson/37 ans, musiques traditionnelles/43 ans, autres/25 ans, musiques ethniques/22ans. Les musiques les plus "extrêmes" sont pratiquées par les musiciens les plus jeunes.

Le **niveau de pratique** des groupes est essentiellement **"amateur" ou "pré-professionnel"**.

Ces premiers résultats montrent qu'**en Mayenne, il existe autant de musiciens et d'artistes que dans les départements limitrophes** (en proportion, rapporté à la population totale).

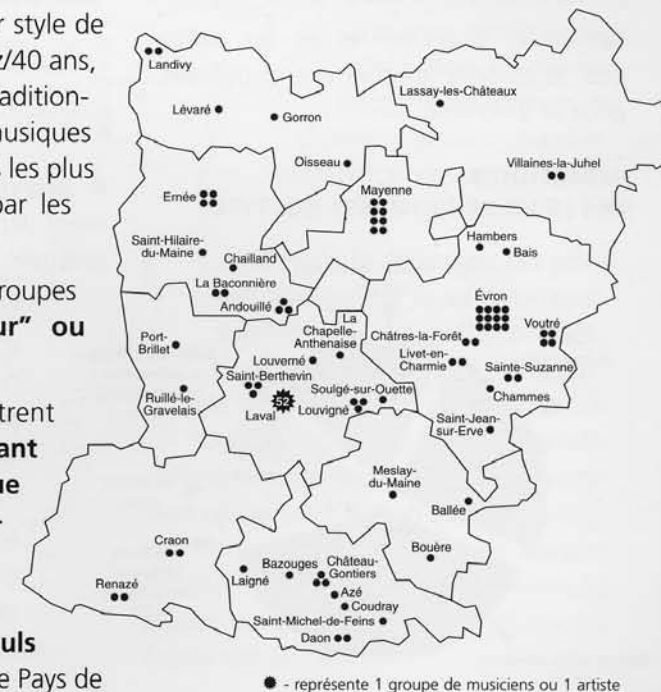
**4 pays concentrent à eux seuls 80% des groupes recensés** : le Pays de

Laval (46%), le S.V.E.T. des Coëvrons (20%), le Pays de l'Ernée et la Mayenne Angevine (8% chacun). Il s'agit, en fait, des pays structurés autour des communes les plus importantes du département.

**70% des groupes et artistes** recensés dans le département **résident en zone urbaine** (communes supérieures à 2000 habitants).

**6 communes concentrent à elles-seules plus de 60% de l'ensemble des musiciens recensés** (Laval, Évron, Ernée, Mayenne, Château-Gontier et Saint-Berthevin).

**65% des groupes et artistes recensés pratiquent les musiques amplifiées** (rock et dérivés, rap et techno) qui, de par leurs spécificités esthétiques, sont les plus extrêmes des M.A. (rendement et volume sonore très importants).



## LA DIFFUSION ET LA SCÈNE

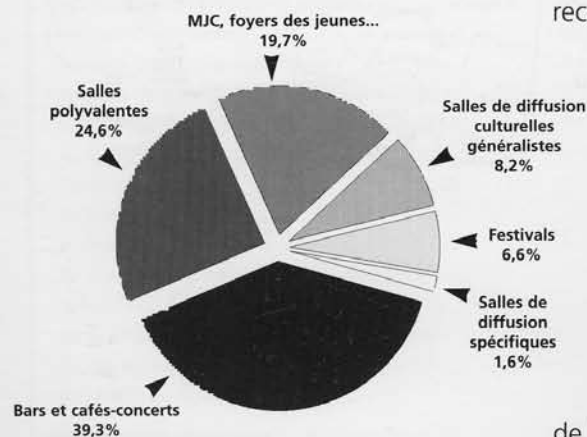
**61 lieux de diffusion** ont été recensés. Ils sont extrêmement importants pour les artistes, qu'ils soient amateurs ou professionnels, car ce sont les espaces privilégiés de la rencontre entre la création, les esthétismes musicaux et le public.

**1 seule salle de diffusion spécifique** (adaptée à la diffusion des musiques amplifiées et/ou actuelles) à été recensée dans le département, à Laval.

**24 bars et cafés-concerts** ont été dénombrés. Ils sont les lieux de diffusion les plus développés dans le département, représentant près de 40% de la diffusion. Ce sont les lieux principaux dans lesquels les groupes ou musiciens locaux et régionaux effectuent leurs premières scènes.

Les salles polyvalentes et les salles des fêtes sont fréquemment utilisées pour la diffusion.

### RÉPARTITION DES LIEUX DE DIFFUSION PAR TYPE



Cependant ces lieux ne sont pas adaptés aux M.A. en particulier, et rarement à la musique en général.



- ◆ - Festivals
- ⊙ - MJC, maisons de quartiers, foyers des jeunes, foyers ruraux...
- \* - Salles polyvalentes, salles des fêtes, cinémas...
- - Salles de diffusion culturelle pluridisciplinaires
- ⊖ - Bars/cafés concerts
- ⊗ - Salles de diffusion spécifiques

**4 principaux festivals** de rayonnement départemental et régional ont été recensés.

50% de l'offre départementale d'équipements de diffusion est concentrée sur **trois principaux pôles** : les unités urbaines de Laval, Mayenne et Château-Gontier.

Enfin, 90% des équipements de diffusion recensés dans le département sont concentrés dans un rayon de 30 km autour de l'agglomération lavalloise.

## LES STRUCTURES D'ORGANISATION DE CONCERTS

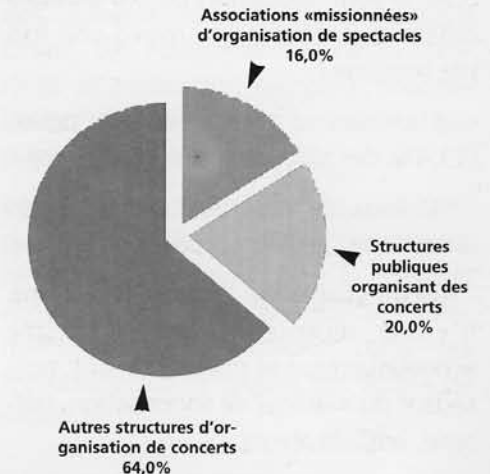
**25 structures d'organisation de concerts** ayant programmé des artistes ou des groupes M.A. ont été identifiées. Elles se composent comme suit :

- 5 structures publiques (soit 20%),
- 4 associations "missionnées" d'organisation de spectacles (soit 16%),
- 16 structures d'organisation de spectacles (non missionnées), constituées essentiellement de réseaux associatifs de terrain (soit 64%).

44% des associations ayant organisé des concerts sont concentrées sur le Pays de Laval et le Pays de Mayenne.

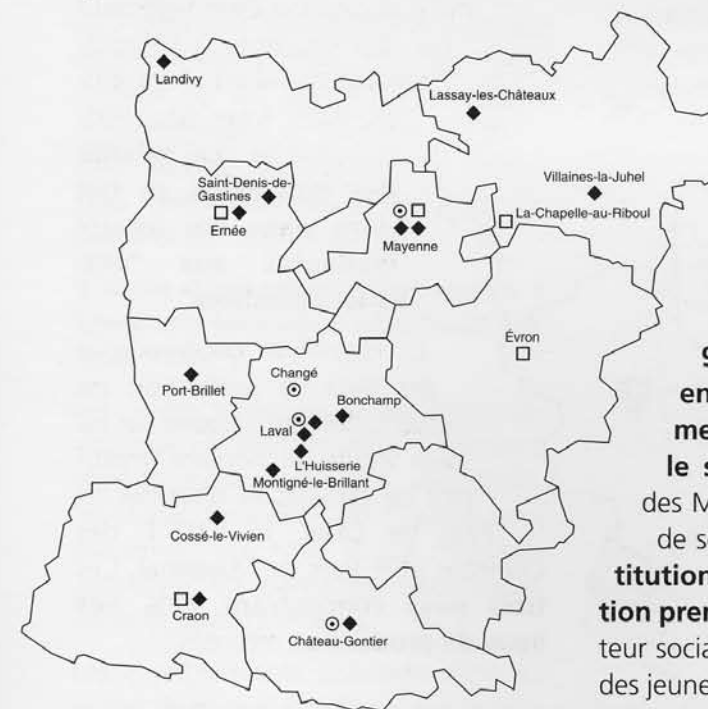
**Seulement 9,8% des M.A. sont diffusées par les structures ou institutions culturelles de diffusion du spectacle vivant.**

### RÉPARTITION DES STRUCTURES D'ORGANISATION DE CONCERTS PAR TYPE



Cette faible participation marque l'inadaptation technique et matérielle, à ce type de diffusion, des salles dont disposent ces structures (présence de fauteuils, interdiction de fumer, équipement et mobilier d'aménagement fragiles, inexistence de bar à l'intérieur même de la salle...).

**90% de la diffusion est prise en charge par le secteur commercial** (bars et cafés-concerts), **le secteur associatif "militant"** des M.A. (festivals et organisation de soirées) et par **un secteur institutionnel n'ayant pas pour vocation première l'action culturelle** (secteur social et jeunesse avec les maisons des jeunes travailleurs, les foyers ruraux, les foyers des jeunes...).



- ⊙ - Associations "missionnées" d'organisation de spectacles
- - Structures publiques organisant des spectacles
- ◆ - Autres structures d'organisation de spectacles

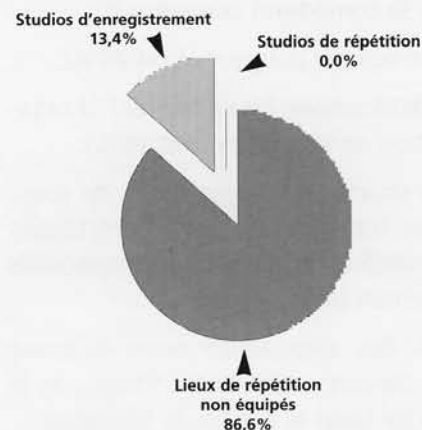
## LA RÉPÉTITION ET L'ENREGISTREMENT

**13 lieux de production (répétition et enregistrement)** ont été dénombrés. Ils sont fréquentés par 20 groupes différents y répétant au moins une fois par semaine :

- 3 studios d'enregistrement privés (13,4% des structures de production).
- 10 lieux de répétition non équipés (86,6% des lieux de production).
- **Aucun studio de répétition équipé** n'a été recensé (équipement isolé acoustiquement et phoniquement, possédant du matériel de sonorisation, batterie, amplificateurs...).

**90% de la répétition se fait dans des lieux privés** (maisons individuelles, caves, garages, locaux commerciaux inoccupés...).

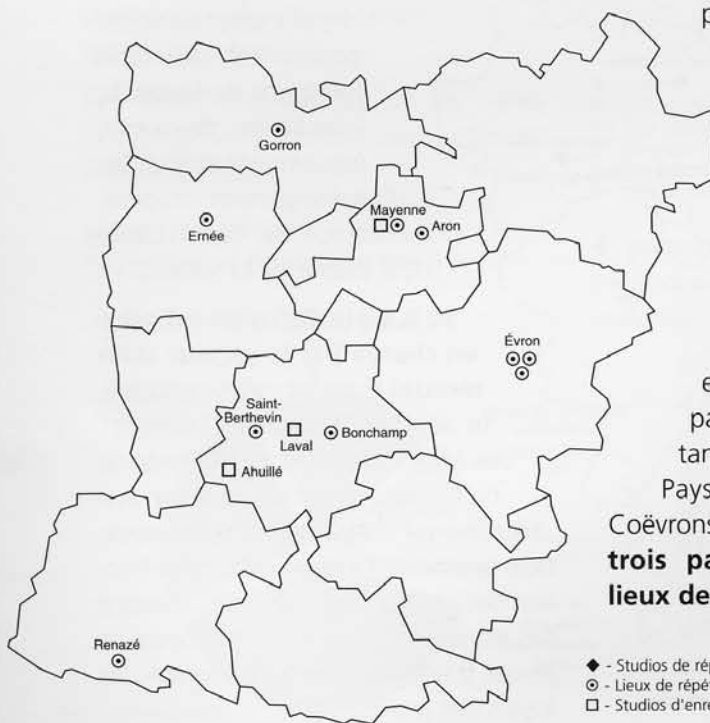
### RÉPARTITION DES LIEUX DE PRODUCTION PAR TYPE



Les 10 % de répétition restant, s'effectuent dans des locaux, privés ou publics (salle inoccupée ou servant peu), mis à disposition essentiellement par des structures à vocation socioéducative ou socioculturelle (MJC, foyer, bâtiments municipaux). **La totalité des répétitions se fait donc dans des locaux inadaptés aux "pratiques amplifiées"**.

La répartition géographique des lieux de production est essentiellement calquée sur les pays ayant un nombre important de groupes et d'artistes (le Pays de Laval, le S.V.E.T. des Coëvrons et le Pays de Mayenne). **Ces trois pays concentrant 77% des lieux de production** recensés.

- ◆ - Studios de répétition
- - Lieux de répétition non équipés
- - Studios d'enregistrement



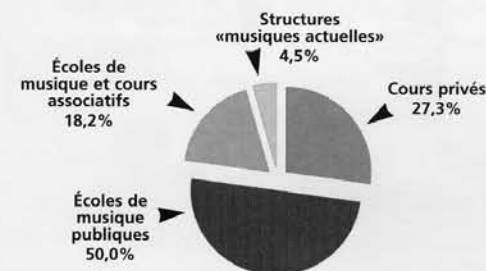
## L'ENSEIGNEMENT MUSICAL ET LA FORMATION

### L'ENSEIGNEMENT DES M.A.

**22 structures d'enseignement musical** pouvant relever du secteur des M.A. ont été retenues :

- 11 écoles de musique publiques,
- 4 écoles de musique associatives,
- 6 écoles ou cours de musique privés,
- 1 structure assurant une formation dans le domaine des M.A.

### LES LIEUX DE FORMATION ET D'ENSEIGNEMENT «MUSIQUES ACTUELLES» PAR TYPE



Leur répartition géographique est assez déséquilibrée. Elle est tout de même calquée sur les pays à fort potentiel dynamique dans le domaine des M.A. avec **54,5 % des structures recensées concentrés dans les pays de Laval et de Mayenne**.

**1 seule structure qualifiée assure à Laval une formation spécifique aux M.A.**

Les autres structures et les écoles de musique en premier lieu s'impliquent dans le domaine des M.A. essentiellement par des ateliers (jazz...). Elles sont inadaptées aux M.A. et aux musiques amplifiées en particulier (acoustiquement et phoniquement).

Les enseignements dispensés dans les écoles de musique n'offrent pas la possibilité d'apprentissage des instruments électriques (basse électrique, guitare

électrique), de leurs médiums (amplification, traitement du son, pédale d'effets, égalisation, réglage et équilibrage des niveaux sonores...), et encore moins, des équipements à haute technicité de production (sampleur, séquenceur, musique assistée par ordinateur, platines disques...).

En majorité autodidactes, les musiciens de musiques amplifiées entretiennent rarement des rapports avec la musique écrite. Cette caractéristique est rarement prise en compte dans les méthodes pédagogiques des écoles de musique.

### LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Il n'existe, à l'heure actuelle, aucun cursus d'enseignement pour les acteurs du secteur des M.A. dans le département. Ce besoin en formation est cependant fortement exprimé par les groupes et artistes eux-mêmes (formations musicales, ou à la scène).



- - Cours privés (professeurs, magasins d'instruments de musique...)
- - Écoles de musique publiques (avec enseignement musiques actuelles)
- ◆ - Écoles de musique et cours associatifs
- ⊗ - Structures "musiques actuelles"

## DES FACTEURS À PRENDRE EN COMPTE

Certaines caractéristiques du département sont à prendre en compte par les acteurs mayennais dans la mise en place et la réalisation de leurs projets :

- 91,6 % des communes du département comptent moins de 2000 habitants.

- 5 principaux pôles dynamiques "musiques actuelles" ont été identifiés. Ils sont établis dans les communes les plus fortement peuplées (Laval, Mayenne, Évron, Ernée et Château-Gontier). Les musiques et cultures actuelles ont une propension à mieux se développer en milieu urbain.

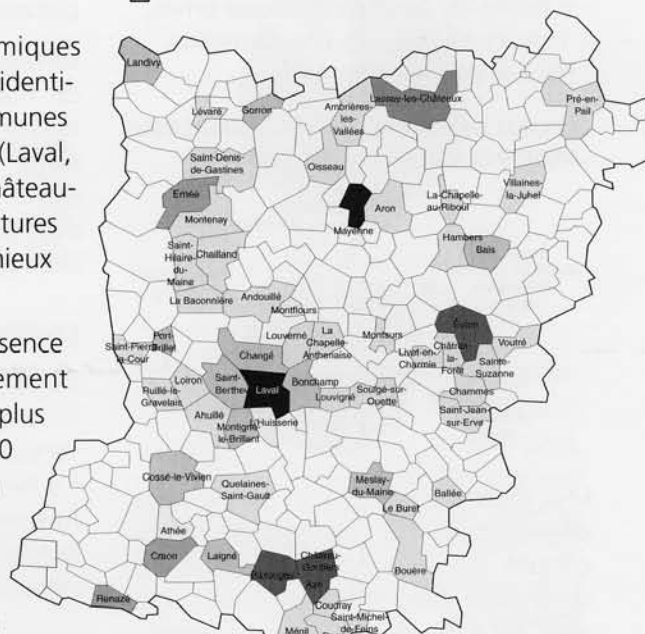
- On constate une faible présence d'étudiants dans le département (25 000 élèves et étudiants de plus de 15 ans et moins de 2 000 étudiants). Cette population constitue un des réservoirs privilégiés des acteurs du secteur des M.A. puisqu'elle représente 50% du public des salles de concerts, et 40% des musiciens pratiquant les M. A. en groupe (statistiques nationales).

- Le département doit faire face à l'influence attractive de grandes agglomérations limitrophes. Rennes, Nantes et Angers affichent un dynamisme très important dans le secteur des M.A. (dans le Grand Ouest et en France).

### LES PÔLES DYNAMIQUES MUSIQUES ACTUELLES EN MAYENNE

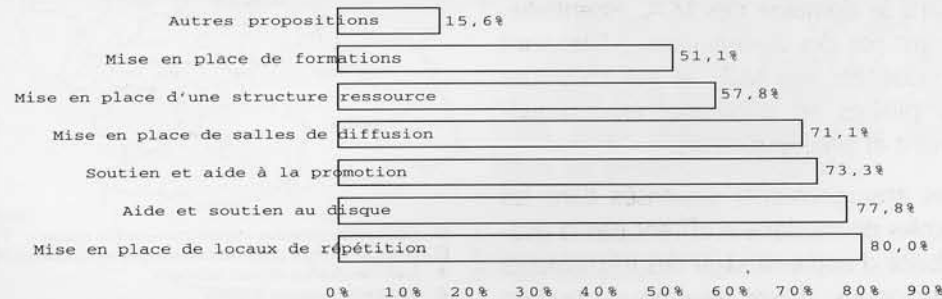
Parmi les 5 variables "groupe(s)", "lieu de diffusion", "lieu de répétition", "association", "lieu de formation" :

- communes sur lesquelles ont été recensées 5 des variables
- communes sur lesquelles ont été recensées 4 des variables
- communes sur lesquelles ont été recensées 3 des variables
- communes sur lesquelles ont été recensées 2 des variables
- communes sur lesquelles a été recensée 1 des variables



rations limitrophes. Rennes, Nantes et Angers affichent un dynamisme très important dans le secteur des M.A. (dans le Grand Ouest et en France).

### LES ACTIONS URGENTES À MENER SELON LES GROUPES ET ARTISTES MAYENNAIS



## CONCLUSION

En Mayenne, comme dans les autres départements, les M.A. prennent désormais une place importante dans la vie culturelle.

Les pratiques existent et sont riches, mais bien souvent elles ne trouvent pas "d'abris" et d'équipements adaptés pour se développer naturellement.

Faute d'un engagement significatif des institutions chargées de l'action culturelle, les acteurs de terrain ont assuré le développement de ces musiques par un engagement militant, et par des relations avec des équipements relevant d'autres secteurs d'intervention (MJC, foyers...).

Il est important de préserver ce dynamisme et cette spécificité, tout en apportant une réponse publique complémentaire.

Il convient donc que l'intégration des M.A. dans la politique de développement culturel du département puisse se traduire par :

- des mesures d'aides spécifiques tenant compte des caractéristiques du département et des singularités de ces musiques,

- l'ouverture aux M.A. de l'ensemble des procédures contractuelles qui existent tant dans le département de la Mayenne qu'à des échelons plus larges (plan de développement de l'enseignement musical, schéma de développement culturel, contrat de plan État/Région déclinés vers les Départements et Pays...).

La cohérence et la recherche de complémentarité avec les structures et dispositifs qui existent à l'échelon

régional et national seront des atouts supplémentaires pour le développement de ces musiques en Mayenne (Pôle Régional M.A., mesures d'aides spécifiques liées à la labélisation des lieux, réseaux...).

### SE SONT DÉGAGÉS 4 PRINCIPAUX DOMAINES D'INTERVENTIONS SUITE À CETTE ÉTUDE :

- L'aide à des lieux de pratiques pour les répétitions et la diffusion.

- La coordination et la fédération des acteurs oeuvrant pour le développement des M.A. dans le département.

- L'accompagnement de la pratique par l'information et la formation.

- La prise en compte de la création et de la production artistique dans la réflexion menée au niveau départemental.

Ces actions pourront s'appuyer sur les acteurs identifiés comme les plus dynamiques dans le département (la salle de diffusion et la structure de formation spécifiques aux M.A., les associations et musiciens les plus impliqués dans la diffusion et la création).

L'ADDM 53 doit poursuivre sa mission d'information et de coordination en favorisant les champs de réflexions autour des M.A.

Les actions les plus urgentes à mener concernent la structuration départementale de ce secteur, ainsi que l'aide aux outils qui permettront l'expression et la création dans le domaine des musiques actuelles.



**ADDM 53**  
**Hôtel du Département**  
**39 rue Mazagran - BP 1429**  
**53014 LAVAL cedex**  
**Tél. 02 43 66 52 75**  
**Fax. 02 43 66 52 74**

Pôle Régional Musiques Actuelles TREMPOLINO  
51 boulevard de l'Égalité  
44100 Nantes  
Tél. 02 40 46 66 33  
Fax. 02 40 46 67 57

Centre Municipal Musiques Actuelles CRÉAZIC  
40 rue des Ribaudières  
53000 Laval  
Tél. 02 43 02 05 86  
Fax. 02 43 02 05 85